

Constantin Paul a pu constater 64 avortements, 4 accouchements prématurés, 5 mort-nés et 20 décès dans la première année. Tardieu, dans son *Étude médico-légale sur l'avortement*, accuse 60 % d'avortements sur 1,000 grossesses chez les femmes travaillant le plomb.

Le saturnisme produit donc de nombreux avortements et des accouchements prématurés dont les enfants ne sont pas viables. La transmission se fait par le placenta; une mère saturnine intoxique son nourrisson par la lactation. Roques a recueilli de nombreuses observations de maladies mentales, d'idiotie, d'épilepsie, etc., chez les enfants nés de parents intoxiqués.

En présence de toutes ces considérations, si l'on ne peut supprimer l'usage du plomb, il y a lieu de regarder le polissage du marbre comme une industrie dangereuse, d'y apporter alors des mesures très sévères et peut-être d'y interdire l'entrée des enfants, des jeunes filles et des femmes.

## VI. — DISCUSSION.

**SUITE de la discussion du rapport de la Commission qui a été chargée d'examiner la question posée par M. le Ministre de l'agriculture, relative au certificat d'humanités gréco-latines exigé des aspirants aux grades académiques.**

**M. E. Masoin.** — Messieurs, je vous promets d'être très bref dans ce discours, promesse facile à tenir d'ailleurs, car le débat qui s'est magistralement déroulé dans cette enceinte semble avoir épuisé pour le moment la question qui nous est soumise.

Il est donc entendu — c'est l'avis unanime de votre Commission spéciale — que les humanités gréco-latines resteront la seule porte ouverte pour l'accès des professions médicale et pharmaceutique; mais il doit être bien entendu aussi que les maîtres enseignant les deux langues anciennes s'abstiendront de certaines exagérations excusées par les programmes ou le zèle et qui ont motivé des plaintes exagérées à leur tour. A cet égard, il importe de préciser en quelques mots; ainsi, selon moi, on devrait bannir absolument la prosodie et l'accentuation grecques, même

la versification latine: on n'imposera la grammaire, soit lexicographie, soit syntaxe, qu'à des doses strictement limitées; on renoncera à promener nos jeunes gens dans le détail des institutions grecques ou romaines, soit pendant les leçons de langue, soit pendant le cours d'histoire; à propos de ce dernier cours, je crains qu'on n'en néglige la plus importante partie, je veux dire l'histoire moderne conduite absolument jusqu'à nos jours; c'est à elle qu'on s'attachera, car nous sommes avant tout les enfants de notre époque; mais on réduira les chapitres qui concernent l'antiquité et le moyen âge, avec les géographies correspondantes. Si l'on coupe largement dans l'histoire des Mèdes et des Perses, si l'on ne construit plus sous les yeux de toute la classe le pont de César traversant le Rhin, à plus forte raison l'on ne bernera plus la jeunesse avec des légendes ridicules ou avec les fables scandaleuses de la mythologie. Bref, du vieil arbre classique, il faut retrancher largement des branches, même hautes, qui, en subissant le choc des tempêtes, contribueraient à ébranler les racines du tronc vénérable que les utilitaires — et ils sont nombreux — s'appliquent à renverser.

Oui, il faut élaguer le vieil arbre pour le sauver, pour lui infuser une sève nouvelle, pour greffer sur lui les rameaux très vivants des langues modernes, si nécessaires aujourd'hui dans les études de sciences et de médecine.

Dans notre rude langage professionnel, on dirait que ces nobles dames qui s'appellent langue grecque et langue latine doivent se laisser amputer, puis se soumettre à un nouveau régime; sans quoi elles sont vouées à une mort prochaine.

Il est bien évident que toutes les considérations émises ici par moi — comme par les divers orateurs qui m'ont précédé à cette tribune — s'appliquent uniquement à la constitution des études qui doivent nous fournir un étudiant en médecine; pour d'autres directions ou pour d'autres Facultés, notamment en philosophie et lettres, les choses pourraient être absolument différentes; là les vieux comme les jeunes se délecteront pleinement dans les langues anciennes; admirateurs du génie grec et de la grandeur romaine, ils auront le bonheur de rester les amants éternels de la beauté antique, et conserveront ainsi pour l'humanité tout entière ce qui nous reste des deux plus grands foyers de la civilisation. Ce sera leur délice, leur tâche et leur honneur. Mais dans la carrière

médicale ou dans sa préparation, nous ne pouvons guère, en général, contracter qu'une liaison passagère et superficielle avec ces langues antiques; car pour la médecine les langues ne forment pas un but; ce ne sont que des instruments de travail et il faut même en convenir franchement: à cet égard, les langues modernes tiennent le premier rang; laissez-moi envelopper cet aveu pénible dans une forme antique: aux fêtes des grandes Panathénées, immortalisées par le récit des historiens comme par les marbres de Phidias, les fils de la Grèce, courant de l'un à l'autre depuis le temple de Prométhée jusqu'aux remparts de la ville, se transmettaient des flambeaux sacrés dont ils tâchaient de prolonger la flamme; que de fois, depuis Lucrèce, on a repris le tableau qu'Athènes offrait ainsi, pour y voir la transmission des flambeaux de la science et de l'intelligence! Mais aujourd'hui ce ne sont plus seulement les fils de la Grèce qui portent cette précieuse lumière; après Athènes, Rome s'est levée, et depuis Rome les nations modernes qui portent à leur tour des torches nombreuses pour éclairer l'humanité; ainsi va le monde, et si puissantes qu'aient été les civilisations anciennes pour illuminer la marche des siècles, il faut bien, après tout, que l'homme vive aux lumières de son temps.

Mais si les langues anciennes ont trouvé de vaillants défenseurs dans cette enceinte, elles y ont aussi rencontré des adversaires (1); je veux dire que certains Membres ont réclamé leur déchéance: MM. Lentz et Moreau les remplaceraient volontiers toutes les deux par les langues modernes dans les études humanitaires; M. Hubert conserve le latin, mais se prononce contre le grec (2). Dans une circonstance solennelle, un des Membres les plus distingués de notre Académie des lettres, M. le professeur Kurth, a déclaré qu'« une certaine connaissance de la langue latine sera

(1) En dehors de la corporation médicale, les opinions sont aussi très partagées; pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la série d'articles publiés par la *Revue de Belgique* depuis le 15 juin dernier: on y verra les groupes opposés des professeurs d'université et des professeurs d'athénée pour le « statu quo » et contre le « statu quo »

(2) Voilà donc trois opinions qui se sont fait jour ici; mais ce n'est pas tout, car il est des humanistes qui veulent maintenir le grec en effaçant le latin. Une telle opinion n'a pas trouvé de représentant dans cette enceinte, jusqu'à présent du moins; on la conçoit pourtant, car la littérature hellénique possède un caractère plus original et plus viril que la littérature latine.

à jamais nécessaire à tout esprit cultivé (1) »; mais, plus loin, dans son éloquent discours, il semble résolu à sacrifier la langue grecque dans le cadre des humanités. C'est bien grave qu'un ostracisme pareil, ainsi porté d'une manière générale contre la plus belle des langues qui jamais fut parlée, contre une langue où plongent les racines du langage français et, plus particulièrement, les racines de notre langage scientifique et médical; quel coup imprévu porté au peuple le plus admirable de l'antiquité, petit peuple qui a fourni les plus grands des poètes, des orateurs, des artistes et le père incontesté de la médecine, Hippocrate, dont le génie domine encore aujourd'hui le monde, peuple héroïque enfin qui par son histoire, ses monuments, sa littérature, fut un des plus grands éducateurs de l'humanité! Toutefois, en effaçant le grec du programme des classes, l'honorable M. Kurth ne croit pas le condamner à mort; il affirme que « ce qui est perdu en autorité du côté des enfants se retrouve en prestige du côté des esprits mûris », que « nos universités et nos académies seront des sanctuaires où des mains pieuses ne cesseront d'entretenir le feu sacré (2) ». Mais mon honorable ami se berce là, je pense, d'une illusion généreuse; en effet, si notre jeunesse reste désormais étrangère à la langue grecque, d'où sortiront les « esprits mûris » qui doivent assurer la vie d'une langue dont ils ignorent les premiers éléments? Si vous fermez les écoles des lévites, où trouverez-vous les grands-prêtres qui entretiendront le feu sacré? A peine quelques rares érudits pourront célébrer sur des autels déserts la gloire d'un peuple incomparable dont la civilisation nous pénètre de toutes parts; autant mettre simplement au tombeau la langue d'Athènes et de Lacédémone.

Ainsi donc, sans parler de la langue maternelle, on devrait, selon nous, faire marcher de front une étude efficace et pratique (autant que possible par méthode *directe* ou *intuitive*, comme on dit en pédagogie) de l'allemand, de l'anglais, du latin, du grec réduit. Si l'on objecte que ce système représente une surcharge intolérable, nous opposerons le fait saisissant que, dans certaines familles, les enfants, sous la direction d'une simple gouvernante,

(1) Discours prononcé dans la séance publique de la Classe des lettres, le 7 mai 1902. Voir *Bulletin*, 1902, n° 8, p. 345.

(2) Discours déjà cité, *loc. cit.*, p. 351.

apprennent en quelques années à parler plusieurs langues; et nos jeunes gens, avec l'esprit plus ouvert, avec une application toute spéciale et raisonnée, ne pourraient arriver, sous la conduite de professeurs diplômés, sinon à parler, du moins à comprendre trois ou quatre langues à la lecture!

A côté de ces études essentielles se placerait l'ordonnance générale des humanités sagement revisées et condensées. Si j'osais, je produirais ici bien volontiers, en quelques mots, une indication sommaire de certaines appréciations personnelles; ainsi, à l'aperçu qui aujourd'hui existe déjà sur les sciences naturelles, je voudrais joindre l'hygiène, surtout l'hygiène pratique réglant, avec motifs à l'appui, toute la vie du collégien, et rigoureusement observée par la direction elle-même; pourquoi pas aussi quelques notions sur l'industrie et l'agriculture, sous forme de causeries, en passant le long des murs de la grande usine bruyante ou en circulant au milieu des moissons? Donnons une place obligatoire aux arts tels que le dessin, si utile dans toutes les sciences positives, et même aux éléments généraux de la musique, dont parfois, en siégeant au jury des examens universitaires, je constate l'ignorance absolue, et cependant pour connaître certains recoins de la physiologie (audition et phonation), on devrait ne pas lui être complètement étranger; il convient d'ailleurs que tout homme instruit en possède certaines notions. Enfin inscrivons la gymnastique, qui ne charge point les programmes, puisqu'elle s'enseigne au temps des récréations et que, avec l'hygiène, elle assure au jeune homme la condition primordiale de toute sa carrière, la force et la santé.

Au risque de faire hausser les épaules aux ennemis de la nouveauté, j'ajouterai encore la sténographie. Je parle ici d'expérience personnelle, et je ne crains pas de dire que cet art trop négligé m'a rendu d'immenses services, au point que je le considère comme un des meilleurs fruits de mes études humanitaires: ce qu'il fait gagner de temps, c'est énorme; or, vous savez le prix du temps; quels services ne rend-il pas, en particulier, pour se livrer au travail de la composition, pour préciser les discussions, pour recueillir les leçons parfois rapides des maîtres à l'Université! Aussi j'en place l'apprentissage dans les classes moyennes, en avertissant la jeunesse que, pendant cette étude spéciale, elle traversera des embarras particuliers, soit la difficulté de déchiffrer

les cahiers de cours; mais un énorme dédommagement surviendra dans la suite.

Telle serait, dans son ensemble, l'économie des études humanitaires formant un trajet de six années au moins. Que si certains jeunes gens y trouvent le fardeau trop lourd, qu'ils aillent faire leur destinée ailleurs; notre profession, si encombrée, gagnera sûrement à n'être confiée qu'aux âmes vaillantes, aux intelligences ouvertes, et ici, encore une fois, la grande loi de la sélection remédiera aux misères qui affligent actuellement la corporation médicale.

Mais ce n'est pas tout que de réserver l'entrée du temple d'Esculape aux sujets suffisamment imbus de l'esprit antique et de l'esprit moderne, bien outillés en langues vivantes et, pardessus tout, ayant l'intelligence mûre et sérieuse: il faut encore que l'économie universitaire assure dans les Facultés de médecine l'enseignement méthodique s'incarnant dans la parole claire et vivante des maîtres, avec l'enseignement pratique organisé et réglé comme il l'est aujourd'hui après une période néfaste de théories pures et de cours à certificat; il faut encore que les étapes annuelles de l'apprenti soient convenablement appréciées, et sa sortie surtout surveillée mieux encore que son entrée. Ceci, j'en conviens, sort de la question posée par le Gouvernement; mais notre Académie aime à envisager les choses dans toute leur ampleur, et même le terrain auquel je vais toucher rapidement a été abordé par certains de nos Collègues. C'est ici enfin que notre responsabilité à nous s'engage, comme aussi s'affirme davantage notre compétence. Depuis plusieurs mois on a, dans cette enceinte, si souvent attaqué l'organisation de notre enseignement moyen qu'il convient presque de constater que dans notre enseignement supérieur tout n'est pas non plus sans défaut; à peine est-il besoin de déclarer que les personnes en particulier, professeurs d'universités, d'athénées et de collèges, sont au-dessus de ce débat; c'est l'organisation elle-même qui doit être incriminée et réformée. Or, parmi les défauts actuels du régime universitaire, il en est un qui, selon moi, domine tout: c'est le système des examens. J'en parle ainsi avec une entière liberté, puisque je l'ai toujours jugé de la sorte, même avant qu'il fût appliqué, par la raison très simple que la théorie permettait de le condamner par avance. Il me sera permis, sans doute, d'ajouter

que je parle de ces choses avec une certaine compétence. En effet, pendant quatorze années, j'ai vu à l'œuvre les jurys combinés, d'abord comme récipiendaire, plus tard placé de l'autre côté du tapis vert; ensuite, pendant plus de vingt-cinq ans, j'ai pratiqué les jurys d'universités isolées. Laissez-moi donc, en finissant, dire un mot du rouage important que forme le système des examens.

On doit bien se souvenir d'abord que le jury combiné fut renversé dans une heure d'entraînement imprévu; le Gouvernement de l'époque proposait son maintien, quand tout à coup le puissant chef de l'opposition, l'orateur éloquent qui savait condenser sa pensée en quelques termes saisissants, j'ai nommé Frère-Orban, prend la parole et se prononce contre le régime existant dont la continuation était proposée; avec une formule magique, consistant à dire que dans ce mécanisme il y avait « collision ou collusion », il entraîne la Chambre, et le jury combiné se trouve étranglé; on se précipite presque aveuglément vers le système des commissions spéciales des diverses universités comme vers l'unique refuge de la dignité et de la liberté.

Or, voilà plus de vingt-cinq ans que le nouveau système fonctionne, et, pour ma part, non seulement j'en suis à regretter les jurys combinés, mais encore il est de nombreux Collègues qui partagent aujourd'hui ce sentiment. Et pourquoi ce retour qui d'ailleurs était inévitable après un entraînement irréflecté ?

D'abord, les jurys combinés furent mal jugés dans la formule d'exécution que je rappelais tantôt : collision ou collusion; en effet, je ne sache pas qu'ils aient été jamais affectés des vices de ce dilemme plus que toute réunion d'hommes; n'est-il pas évident même que la collusion s'établira plus aisément dans le foyer d'une université isolée? Quant à la collision, certain fait s'est produit que l'ancien système n'avait jamais vu.

Et la liberté d'enseignement dont nous étions privés jadis et qui enfin allait couler à pleins bords, grâce aux commissions nouvelles? — Mais, Messieurs, j'en appelle à mes confrères vétérans des jurys combinés : ont-ils jamais ressenti quelque entrave dans leur chaire académique, à raison de la perspective d'une rencontre digne et publique avec un collègue à la fin de chaque année? Tout au plus devait-on parfois faire certaines concessions aux

préférences personnelles d'un confrère qui, après tout, était un spécialiste de choix.

Ah! je connais une liberté — si je puis employer ici ce noble mot — qui a été conquise par le système nouveau : c'est la liberté pour le professeur de s'incruster dans la routine et d'abuser de l'étudiant qu'il interroge sans contrôle sérieux; on pourrait encore ajouter une autre liberté, celle-ci acquise par l'élève : c'est celle de s'immobiliser sur les cahiers fabriqués aux cours.

Aujourd'hui chaque professeur est isolé dans la tâche délicate des examens, et, à moins d'une démarche toute spéciale, il ne subira aucun contact avec le spécialiste correspondant d'une autre université. Jadis, à jour fixe, chaque année, sous la présidence d'un délégué du Gouvernement, deux écoles combinaient leurs spécialistes; avec un décorum de bon goût, qui est de mise en l'occurrence, le jury développait ses opérations : l'enseignement de chaque maître transpirait dans les réponses de ses élèves; des discussions, des échanges de vues pouvaient et devaient se produire entre les deux spécialistes, et ce n'était pas sans profit, même pour les plus instruits : aussi je me souviens encore de cette parole bien vraie d'un de mes maîtres, qui pourtant dans sa spécialité n'avait guère à apprendre d'un autre : « Vous verrez, me disait à mes débuts M. Van Kempen, que l'on apprend beaucoup au jury combiné. » Les relations fructueuses ne se bornaient pas aux opérations engagées à l'entour du tapis vert, on échangeait des visites aux laboratoires mêmes, et c'est ainsi que je pus, à diverses reprises, entrer dans les laboratoires d'hommes comme Schwann et R. Boddaert.

Aujourd'hui le commerce instructif, le contrôle discret ont disparu, et l'isolement, mauvais conseiller, pèse sur l'enseignement comme sur les examens.

Je finis cette parenthèse et même ce discours, en formulant, sinon le vœu formel, au moins l'espoir que l'avenir rendra à nos universités le mécanisme respectable que l'on a supprimé dans un jour d'erreur. (*Très bien!*)

**M. Benefle.** — Permettez-moi, Messieurs, de vous faire une proposition relative à l'enseignement du grec. Les concours établis dans l'enseignement moyen vous montrent les résultats des études dont cette langue est encore l'objet. En huit ans, voyons-nous dans les tableaux que l'honorable M. Lentz a bien

voulu nous fournir, 28 élèves % ont obtenu la moitié des points; 22 % ont obtenu entre la moitié et le quart des points, et 50 % sont déclarés nuls. Et ce qui aggrave cette situation, c'est que les concurrents sont choisis parmi les meilleurs élèves. On peut donc conclure de ces épreuves que l'enseignement du grec ne donne plus de résultats sérieux.

En présence d'une telle situation, il y a lieu de croire que bientôt cette langue aura disparu du programme des études.

Dans cette prévision, je prierai l'Académie de bien vouloir demander à M. le Ministre de faire traduire en langue française les ouvrages médicaux publiés en grec. Je ne crois pas qu'ils soient nombreux, le principal d'entre eux, Hippocrate, étant déjà traduit depuis longtemps.

L'heure est encore propice; mais quand on aura décrété la suppression de l'enseignement de cette langue, les hommes capables de faire les traductions demandées auront bientôt disparu.

Je pense qu'il serait mieux de faire tout d'abord les traductions, puis on examinerait si les études grecques sont encore nécessaires aux jeunes gens qui se destinent à la profession médicale. Une réponse négative est facile à prévoir.

Si cette précaution n'est pas prise, je crains bien que les livres grecs ne deviennent bientôt aussi inconnus des médecins que le sont aujourd'hui les livres sanscrits de l'École indienne.

— Cette proposition est renvoyée à la Commission qui fera rapport dans la prochaine séance. La suite de la discussion est ajournée à cette séance.

## VII. — COMITÉ SECRET.

L'Académie se constitue en comité secret à 1 heure et demie.

1. Discussion du rapport de la Commission qui a été chargée d'apprécier les travaux des Commissions médicales provinciales pour l'année 1901, soumis à l'Académie par M. le Ministre de l'Agriculture. — MM. Hubert et Gratia, Rapporteurs.

(Les Correspondants ont été invités à prendre part à la discussion de ce rapport.)

Voici ce rapport (1) :

### Rapport de M. Hubert.

Messieurs, je ne vois pas bien la nécessité de vous faire un long rapport sur les travaux des Commissions médicales provinciales pendant l'année 1901. Chacun de vous a reçu — en même temps que le gros volume contenant les Rapports, la plupart remarquables, de ces diverses Commissions — une invitation à faire parvenir au Bureau, *avant le 15 août*, les réflexions que la lecture de ces 512 pages vous aurait inspirées. A part une protestation de nos Collègues Leboucq et Deneffe, contre un projet de construction d'une nouvelle morgue à Gand, nous n'avons rien reçu.

D'année en année, les Rapports des Commissions médicales provinciales se suivent et se ressemblent par le zèle soutenu dont ils témoignent et par la répétition des mêmes doléances.

Les bonnes volontés ne se sentent pas suffisamment secondées par les pouvoirs municipaux et par la législature dans la lutte quotidienne qu'elles ont à soutenir pour améliorer l'hygiène publique et pour écarter ou vaincre les fléaux épidémiques, et elles se plaignent avec persistance, persuadées sans doute qu'à la longue elles finiront par être écoutées, comme la goutte d'eau par son insistance finit par percer le rocher.

Le personnel autorisé à pratiquer légalement une des branches de l'art de guérir en Belgique se compose de 3,646 médecins; 2,538 sages-femmes; 1,861 pharmaciens; 532 droguistes; 548 dentistes et 553 vétérinaires.

Dans le courant de l'année 1901, le pays n'a pas été éprouvé par de grandes épidémies. On nous signale dans diverses provinces des cas de scarlatine, de rougeole, de variole, de diphtérie, d'infection puerpérale, de fièvre typhoïde, d'oreillons, de coqueluche, etc., mais dans aucune ces affections n'ont fait de bien grands ravages.

La tuberculose, la syphilis et l'alcoolisme ne semblent en aucune province avoir reculé ou progressé beaucoup.

(1) La Commission est composée de MM. Kuborn, Hubert et Gratia